

**Mise en valeur touristique du « petit » ou/et « grand »
patrimoine de toute la commune de Rochefort**

Fiche n° 7

Priorité : Lot 1

1. Description du projet

Rochefort recèle un patrimoine matériel et immatériel multiformes et multiple à mettre en valeur, d'un point de vue touristique de diverses manières, à savoir :

TRAVAUX DE MISE EN VALEUR PRIORITAIRE DE CERTAINS SITES

Sites déjà énoncés par la CLDR (création d'une voie d'accès à "l'Oppidum", d'un belvédère au-dessus des rochers de la rive droite de la Wamme à Jemelle, remise en valeur des abords du kiosque de Jemelle, de l'ancien four en face de l'école de Wavreille, des pompes et des croix au Ry de Vachaux avec des aires de repos, abords du belvédère à Han-sur-Lesse ainsi que reconstruction de la tour d'observation de l'Ermitage de Resteigne à Auffe) et d'une manière générale, tous les autres sites patrimoniaux rochefortois (voir fiche 13 du lot 2).

ACTIONS DE SENSIBILISATION, INSCRIPTION TOURISTIQUE ET PARRAINAGE

Incluant la mise sur pied d'une cellule patrimoine (promotion et sauvegarde), l'organisation de manifestations particulières, l'amélioration de la signalétique et la diffusion d'informations, permettant notamment la géolocalisation de ce patrimoine et la mise à disposition d'informations complémentaires par QR codes sur les panneaux didactiques.

Mise en place d'un parrainage des sites patrimoniaux pour en assurer l'entretien.

Trois aménagements résultant d'une sélection parmi les huit* réalisations prioritaires énoncées ci-dessus sont retenues dans cette fiche de lot 1, à savoir :

- La remise en valeur du Kiosque de Jemelle (abords) :
 - Aménagement de l'espace place autour du kiosque ;
 - Parterres de fleurs ;
 - Mobilier urbain.
- La mise en valeur et aménagements des abords du Belvédère à Han-sur-Lesse :
 - Table d'orientation et aire de repos (optimalisation) ;
 - Abri, poste d'observation ;
 - Signalétique pour l'accès au lieu et indiquant des itinéraires de randonnées.
- La reconstruction de la tour d'observation de l'Ermitage de Resteigne à Auffe :
 - Travaux de conservation ;
 - Travaux de restauration.

Cette mise en valeur consiste en un réaménagement physique (tout en étant attentif à la biodiversité lors de la rénovation de ces éléments patrimoniaux) et en une mise à disposition virtuelle des informations relatives à ce patrimoine (panneaux didactiques avec QR codes).

* L'ancien four à Wavreille, repris dans les huit priorités est en cours de remise en état par le Service Travaux de la commune et ne doit donc plus faire l'objet d'une opération (Lot 0).

Vues photographiques



Figure 1 : Kiosque de Gemelle (Source : Streetview)



Figure 2 : Han-sur-Lesse – Abords du Belvédère (Source : Aménagement sc)



Figure 3 : Auffe – Ruine de la Tour de l'Ermitage (Source : Wikiloc)

2. Justification du projet (par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé)

CONTEXE

Le territoire de la Commune de Rochefort, composé de ses vingt-trois noyaux villageois, regroupe un patrimoine historique riche et varié, reflet de l'activité de ses habitants au cours du temps. Ce patrimoine, non seulement « matériel » (édifices, sites) mais également « immatériel » (gastronomie, folklore, fêtes villageoises), constitue un atout tant pour la mémoire collective que pour la qualité du cadre de vie et peut être mis à profit pour le développement économique, notamment le tourisme :

Patrimoine protégé

- Monuments classés : au nombre de 15 (maisons urbaines, tours, chapelles, châteaux, moulins, fermes, églises, potales) ;
- Sites classés : au nombre de 24 (alentours de monuments, sites particuliers, arbres, cimetières, fortifications, vestiges, points de vue, allées, anticlinaux, rochers belvédères, ponts, ruines, squares, parcs, carrières, grottes) ;
- Zones Natura 2000 (+/- 7.400 ha), réserves naturelles (+/- 1.100 ha : réserves domaniales, 5 réserves agréées, 2 réserves forestières, réserves privées), 101 Sites de Grand Intérêt Biologique et 5 Cavités souterraines d'intérêt scientifique.

Patrimoine non protégé

- Petit patrimoine et grand patrimoine remarquable ;
- Patrimoine paysager et villageois non protégé ;
- Patrimoine immatériel (vieux métiers, fêtes, folklore, gastronomie...)

CHOIX DE MISE EN VALEUR PAR LA CLDR

Dans le diagnostic partagé, on relève que les éléments de patrimoine sont nombreux sur le territoire, mais demeurent parfois méconnus. La consultation de la population montre d'ailleurs un intérêt pour la mise en valeur du patrimoine historique et des édifices religieux considérés comme participant à la spécificité des villages.

On constate également le potentiel du patrimoine bâti architectural et spatial des centres de Rochefort, de Jemelle, Han et Wavreille... Mais, les idées ne manquent pas pour la mise en valeur de d'autres facettes du territoire communal : le château-ferme de Mont-Gauthier, le kiosque et ses abords à Jemelle, le belvédère et l'accès à l'oppidum à Jemelle...

Par ailleurs, le secteur touristique –dont l'offre est plutôt diversifiée et de qualité– joue un rôle fondamental dans l'entité de Rochefort, mais, le patrimoine (tout comme les plans d'eau), est un élément à valoriser et son potentiel touristique ne s'avère pas assez exploité.

La CLDR choisit de mettre en valeur prioritairement les trois sites suivants :

- Les abords du kiosque à Jemelle;
- Les abords du belvédère à Han-sur-Lesse;
- La reconstruction de la tour d'observation de l'Ermitage de Resteigne à Auffe.

Les membres de l'ancienne CLDR estiment qu'il est nécessaire de débiter par améliorer ce qui a été mis en place comme valorisation du patrimoine lors de l'ancien PCDR et notamment de compléter l'inventaire photographique réalisé par Yves Rollin reprenant 200 éléments de petit patrimoine présents sur la commune (sur Belvaux et Wavreille).



3. Lien avec la stratégie du PCDR (*enjeux, défis, objectifs...*)

En 2030...											
Défi 1 : Renforcer la politique de développement de l'emploi, sur base des spécificités du territoire				Défi 2 : Développer des villages vivants en harmonie avec des centres attractifs			Défi 3 : Accroître la sensibilisation et les actions en faveur du cadre de vie naturel			Défi 4 : Renforcer les initiatives et les liens entre générations	
1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2

Les objectifs spécifiques de la stratégie du PCDR qui sont visés par ce projet sont :

1.3/ Encourager et accompagner les jeunes vers le monde professionnel (*contact avec entreprises, liens avec les acteurs de l'enseignement, emplois moins qualifiés pour populations plus sensibles au chômage, formations en lien avec les secteurs d'emplois...*).

2.2/ Améliorer l'aménagement des espaces publics (*cohérence, harmonie, image*) et renforcer la sécurité objective et/ou subjective.

3.2/ Favoriser le renforcement du tourisme local (*en se basant sur le patrimoine naturel, le petit patrimoine, le Géopark et sur une valorisation du centre de Rochefort*).

4.2/ Favoriser la participation citoyenne et le bénévolat (*infrastructures et équipements, soutien aux associations...*).

4. Impacts du projet sur le développement durable (*impacts positifs et négatifs*)

Environnement	Social et culturel	Economique
<ul style="list-style-type: none"> - Contribution à la préservation du territoire (mise en valeur du patrimoine). - Conscientisation à la mise en valeur et l'utilisation durable du bâti existant et au respect du territoire. - 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur des paysages et du patrimoine culturel et/ou historique. - Incitation au tourisme de proximité et à l'activité de plein air. 	<ul style="list-style-type: none"> - Stimulation de l'activité touristique.

5. Localisation et statut

Statut au Plan de Secteur et statut de propriété :

- Abords du Kiosque : zone d'habitat / espace public communal (bord de Lhomme) ;
- Abords du Belvédère : zone d'espaces verts / parcelle A150b ;
- Tour de l'Ermitage : zone forestière / parcelle B587d.



Figure 4 : Plan de secteur et plans de cadastre (Sources : Webgis DGO4 et Cadastre en ligne)

6. Parties prenantes, porteurs de projet

- La Commune de Rochefort et le service de l'urbanisme ;
- Les services des Monuments et Sites et Archéologique de la Région Wallonne ;
- Le Géopark, Famenne Ardenne ; Le Syndicat d'Initiative de Rochefort (publications) ;
- La CLDR, les habitants, les comités de village, les historiens locaux et artisans « vieux métiers » ;
- Les Amis de l'Ermitage de Resteigne asbl.

7. Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche (critère de faisabilité technique, administrative et financière).
 - Propriété publique (abords du Kiosque, Belvédère) ou privée (Ermitage) ;
 - Volonté (ou non) du propriétaire privé d'adhérer au projet
- Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :
 - Le Belvédère a déjà bénéficié d'un premier aménagement lors de l'ODR précédente ;
 - Fouilles archéologiques des vestiges de la serre et du Fournil de l'Ermitage, en collaboration avec le Service Archéologique de la Région Wallonne.
- Programme des travaux (préciser les besoins en termes de fonctionnalités, de surfaces, d'organisation des espaces...) :

Jemelle, mise en valeur des abords du Kiosque : aménagement sur +/- 500 m².

Han-sur-Lesse : mise en valeur des abords du Belvédère : abri et table d'orientation.

Auffe : rénovation de la tour d'observation de l'Ermitage à Resteigne : conservation.

- Planification: Descriptif de la mise en œuvre et phasage :
 - Réalisation du cahier spécial des charges et mise en adjudication ;
 - Appel d'offre pour -marché de services- la réalisation de l'étude technique ;
 - Choix de l'auteur de projet ;
 - Réalisation de l'étude technique qui comporte l'analyse exhaustive de la situation existante ainsi que les mesures d'aménagement ou de restauration de sites à réaliser ;
 - Réalisation des travaux de mise en valeur des biens sélectionnés ;
 - Mise en place d'une signalétique adaptée afin de signaler le petit et grand patrimoine sur l'ensemble du territoire et de panneaux didactiques avec QR codes ;
 - Création des brochures d'information ou mise à jour des brochures touristiques existante tenant compte du patrimoine.
- Démarches administratives à réaliser ; Etude préalable :
 - Etude technique préalable, relevé géomètre des lieux... ;
 - Demande de permis d'urbanisme pour la réalisation de certains ouvrages/aménagements
- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé :
/

8. Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
<u>Investissement et/ou phase :</u>		
FINALISATION DE L'INVENTAIRE	€ 5.000,00	Fonds communaux ;
TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DU SITE CHOISI		
Jemelle : remise en valeur des abords du kiosque	€ 60.000,00	Développement rural ;
Han-sur-Lesse : réaménagement abords du belvédère	€ 40.000,00	
Auffe : reconstruction de la tour de l'Ermitage	€ 40.000,00	
TOTAL hors honoraires	€ 150.000,00	
Etudes et honoraires (10 %)	€ 15.000,00	
Total (HTVA)	€ 165.000,00	
TVA	€ 34.650,00	
Total (TFC)	€ 199.650,00	

Projet rémunérateur oui non

9. Evaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Réalisation de la mise en valeur des trois sites patrimoniaux choisis par la CLDR.	3.	Commune.

- Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Augmentation du nombre de visiteurs sur ces sites patrimoniaux pendant une année courante (promenade annuelle Ermitage).	15 %	Commune.

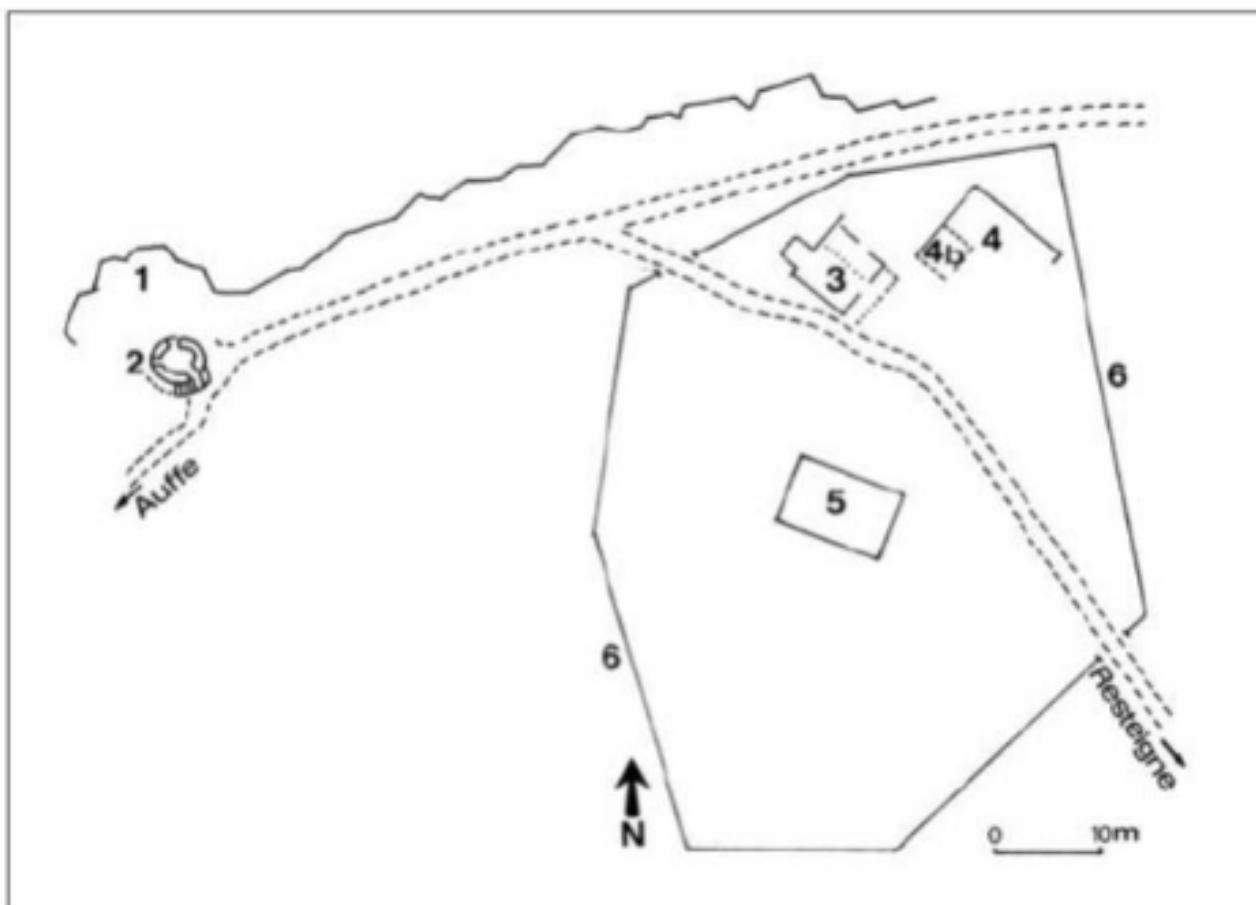
Annexes

1. Plan du site de l'Ermitage.

Annexe 1 : Figure 5 : Plan du site de l'Ermitage

Rochefort/Ave-et-Auffe : l'ermitage philosophique d'Edmond d'Hoffschmidt (1777-1861) à Auffe. Le fournil - **Le site :**

Le site se situe à l'altitude moyenne de 280 m (parc. cad. fouillée : Rochefort, 7 e Div., Sect. Ave-et-Auffe, n 586 a ; coord Lambert relevées sur la pierre de seuil du fournil de l'ermitage : 207362 est/88563 nord). À la limite sud de la commune de Rochefort, le Bois Niau s'étend sur un promontoire calcaire dominant la vallée de la Lesse à Tellin/Resteigne (province de Luxembourg) et la vallée du Ri d'Ave, avec le hameau de Auffe. Cette localisation entre deux communes et deux provinces a connu quelques remaniements historiques. La situation administrative actuelle du site de l'ermitage résulte des dernières modifications territoriales engendrées par la fusion des communes de 1977 et de l'acquisition par la ville de Rochefort, en 1993, des parcelles cadastrales concernées, anciennement propriétés de la Ville d'Arlon.



Plan général du site. 1. Rocher et textes gravés ; 2. Tour « d'observation » ; 3. Fournil ; 4. Serre ; 4b. Abri de chasse (construit vers 1920) ; 5. Logis ; 6. Palissade.